



Pernod Ricard
Créateurs de convivialité

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont informés qu'une Assemblée Générale Mixte se tiendra :
Salle Pleyel – 252 Rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris

Jeudi 9 novembre 2017 à 14 h,

pour statuer notamment sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2017.

POUR ASSISTER, VOTER PAR CORRESPONDANCE OU PAR INTERNET, OU SE FAIRE REPRÉSENTER À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE :

Les actionnaires doivent justifier de cette qualité par l'enregistrement comptable de leur(s) titre(s) à leur nom ou au nom de l'intermédiaire inscrit pour leur compte, au mardi 7 novembre 2017, zéro heure, heure de Paris :

- pour les actionnaires propriétaires d'actions nominatives, cet enregistrement est effectué dans les comptes de titres au nominatif tenus pour la Société par son mandataire, la Société Générale ;
 - pour les actionnaires propriétaires d'actions au porteur, cet enregistrement est effectué dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire bancaire ou financier habilité, teneur de comptes de titres.
- L'enregistrement comptable des actions au porteur doit être constaté par une attestation de participation délivrée par l'intermédiaire bancaire ou financier habilité et annexée au formulaire de vote.

Pour participer à l'Assemblée Générale par Internet :

Les actionnaires (dès la détention d'une action Pernod Ricard) ont la possibilité de voter par Internet du mercredi 25 octobre 2017 à 9h jusqu'au mercredi 8 novembre à 15h (heure de Paris) :

- pour les actionnaires propriétaires d'actions nominatives via le site dédié de la Société Générale ;
- pour les actionnaires propriétaires d'actions au porteur via le site VOTACCESS. Les actionnaires au porteur doivent se renseigner auprès de leur établissement teneur de compte afin de savoir si ce dernier a adhéré ou non au site VOTACCESS.



Informations concernant l'Assemblée Générale : L'avis de réunion, comprenant le projet d'ordre du jour et le projet des résolutions, est publié ce jour, mercredi 4 octobre 2017, au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires. L'avis de convocation sera publié le mercredi 25 octobre 2017 au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires et dans un journal d'annonces légales.

Les actionnaires pourront se procurer, à compter du mercredi 25 octobre 2017, les documents relatifs à cette Assemblée Générale, en particulier ceux visés à l'article R.225-83 du Code de commerce, auprès du Service Actionnaires de Pernod Ricard – 12, place des États-Unis – 75116 Paris.

En outre, les documents visés à l'article R.225-73-1 du Code de commerce pourront être consultés, à compter du jeudi 19 octobre 2017, sur le site Internet de la Société, à l'adresse suivante : www.pernod-ricard.com/fr, rubrique Investisseurs/Actionnaires – Nos informations financières – Assemblée Générale – Assemblée Générale 2017.

Service actionnaires : 0800 880 953

Société Anonyme au capital de 411 403 467,60 € - Siège social : 12, place des États-Unis - 75116 PARIS - R.C.S. Paris 582 041 943

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ ; À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.